

Besoin de conseil des juristes - justifier une démission

Par **ophelie33**, le **22/12/2014** à **04:35**

Bonjour,

Après mon dernier emploi, j'ai démissionné. A l'époque la crise n'était pas au stade actuel. J'étais très mal dans mon job (harcèlement par mon chef je ne supportais plus cette relation et j'ai pété les plombs j'ai fait une lettre de démission).

Je voulais aussi reprendre des études car je n'avais qu'un bac+2 qualifiant. J'ai donc repris en fac de droit et suis en M1. Sauf que j'ai travaillé 5 ans avant.

Et donc je me demande comment expliquer à un recruteur que j'ai quitté mon patron pour reprendre des études sans avoir un autre CDI derrière. J'ai fait un CDD et de l'intérim derrière mon CDI.

Je suis en M1 et je ne pense pas avoir de M2.

Je n'ai jamais menti en entretien mais j'aimerais repartir sur des bases saines si je retrouve un patron. Le problème est que si j'ai des entretiens mon recruteur appellera mon ancien patron qui dira du mal de moi (il n'a pas apprécié ma démission à l'époque). Et si je mens, les RH me prendront pour une inconsciente (CDD derrière un CDI) et ne m'embaucheront pas. Ai-je eu tort de reprendre des études ? je n'étais pas assez formée.

Donc je ne sais pas quoi dire mais j'ai souvent constaté qu'être trop honnête joue contre nous en entretien. Les RH sont rarement capable de comprendre ce genre de situation.

Merci de vos conseils.

Par **ainezumi**, le **23/12/2014** à **17:50**

Bonsoir,

Je comprends ton inquiétude, mais il n'y a aucun regret à avoir d'avoir poursuivi tes études... ! Au contraire, ça me paraît totalement justifié d'avoir quitté un CDI pour reprendre tes études. Ca dénote chez toi ce refus de te reposer sur tes acquis, ton besoin de progresser, ta motivation, ton goût pour relever les défis, etc. tu peux l'interpréter de mille et une bonnes façons.

Concernant ton ancien employeur, de l'eau a coulé sous les ponts.

L'honnêteté ne paie pas, je t'avoue que j'en ai eu pas mal d'illustrations, mais quelque part en entretien, j'ai toujours été honnête et ça a toujours payé... il faut croire que l'entretien d'embauche est l'exception qui confirme la règle.

Ce qui ne passera jamais, en revanche, c'est de dire "mon ancien employeur n'a pas supporté mon départ etc.", dire du mal de l'ancien employeur sous quelque forme que ce soit est très très mal vu...

Je te conseille de dire la partie de la vérité selon laquelle tu as quitté ton travail pour reprendre tes études, être plus qualifiée et avoir plus de chances pour une meilleure carrière dans ta vie. Point ! Et celui qui veut te recruter peut toujours appeler ou ne pas appeler. Rien ne dit qu'un recruteur va se baser sur l'opinion d'un ancien employeur des années auparavant.

Moi aussi, j'ai quitté mon ancien employeur pour reprendre mes études et j'ai décroché un super job à la sortie, et je regrette rien, même si sur le moment ma chef l'a très mal pris.

Bref, par contre, pourquoi dis-tu que tu n'auras pas de M2 ? Tout est possible, tente et tu verras bien ! Un M1 sans M2 c'est pas bon signe, même si c'est pas cette année qu'on te prend en M2, ce sera l'an prochain...

Faut pas baisser les bras !

Bonne chance !